

[Text]

• 1715

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Unhappily, as you know, our department is concerned only with Part VII, and Part VII does not need any regulations to be implemented. That is why we are moving ahead. But the rest falls under the jurisdiction of the Treasury Board. I can only repeat that you must deal with them regarding those questions.

The Joint Chairman (Senator Wood): I understand that the bill has been proclaimed. The only part of this is the regulations.

Mr. Allmand: On a point of order, it is not totally proclaimed. Maybe I can help the committee. Only certain parts of the bill are proclaimed. Even though it has received royal assent, the whole bill is not in force because it has not all been proclaimed. Part VII has been proclaimed and some other parts.

When we had the steering committee meeting, it was well understood that Mr. Bouchard would come and answer with respect to his own part only, which is Part VII, and that if we wanted the President of the Treasury Board at a later date we could invite him. So we expect Mr. Bouchard to answer only on the part of the bill for which he is responsible.

The Joint Chairman (Senator Wood): I think sections 1 to 93 and sections 96 to 110 were proclaimed, and then the other ones come in 1989 or something.

Mr. Allmand: That is right.

The Joint Chairman (Senator Wood): Have you any more questions, Mr. Graham?

Mr. Graham: No. As I said, most of my questions were of a technical nature, and perhaps I was misled by the subject here. However, could I ask then if it is the intention of the committee to call Treasury Board in the very near future?

The Joint Chairman (Senator Wood): I am sure the steering committee will go into that later.

Le coprésident (M. Desjardins): Monsieur le ministre, à la fin de cette séance, j'aimerais vous dire que les membres de ce Comité se doivent de vous féliciter pour votre leadership depuis que vous avez assumé vos fonctions. On sent que des initiatives ont été prises depuis que vous avez été nommé. Vous n'êtes pas sans savoir que, pour nous, le projet de loi C-72 était une pièce maîtresse dont nous avons besoin. On passait notre temps ici, au Comité, à dénoncer une loi qui était caduque et dont les organismes fédéraux et les ministères se foutaient. C'était une loi qui avait des trous énormes. La Loi C-72 représente pour nous un instrument de travail qui nous manquait énormément.

Dans les responsabilités qui vous sont dévolues, quelle utilité voyez-vous à l'existence même de ce Comité des langues officielles auquel nous siégeons? Votre

[Translation]

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Malheureusement, comme vous le savez, notre ministère ne s'occupe que de la Partie VII, qui n'a pas besoin de règlement pour être appliquée. C'est pourquoi nous allons de l'avant. Le reste relève cependant du Conseil du Trésor. Encore une fois, c'est au Conseil du Trésor qu'il faut poser ces questions.

La coprésidente (la sénatrice Wood): Le projet de loi a été proclamé. Il s'agit simplement des règlements.

M. Allmand: Un rappel au Règlement: il n'a pas été entièrement proclamé. Je m'explique. Seules certaines parties du projet de loi ont été proclamées. Bien qu'il ait reçu la sanction royale, le projet de loi n'est pas en vigueur parce qu'il n'a pas été entièrement proclamé. Seules la Partie VII et certaines autres parties de ce projet de loi l'ont été.

Lors de la réunion du comité directeur, il avait été entendu que M. Bouchard viendrait répondre aux questions concernant uniquement cette Partie VII, et que nous pourrions éventuellement inviter le président du Conseil du Trésor à une date ultérieure. M. Bouchard est donc là pour répondre uniquement aux questions concernant la partie du projet de loi dont il est responsable.

La coprésidente (la sénatrice Wood): Je crois que ce sont les articles 1 à 93 et 96 à 110 qui ont été proclamés, et que les autres le seront en 1989 je pense.

M. Allmand: C'est exact.

La coprésidente (la sénatrice Wood): Vous avez d'autres questions, monsieur Graham?

M. Graham: Non. Je le répète, mes questions étaient essentiellement techniques, et je me suis peut-être laissé induire en erreur par le sujet. Je souhaiterais cependant savoir si le Comité a l'intention de convoquer le représentant du Conseil du Trésor dans un avenir très proche.

La coprésidente (la sénatrice Wood): Le comité directeur va certainement en discuter tout à l'heure.

The Joint Chairman (Mr. Desjardins): Mr. Minister, before we adjourn this meeting, may I say that members of this committee should congratulate you for the leadership you have shown since you assumed office. A number of initiatives have clearly been taken since you were appointed. As you are no doubt aware, we considered Bill C-72 to be a major requirement. We in this committee kept criticising an act which was both outdated and ignored by the various departments. There were tremendous shortcomings in it. Bill C-72 was long overdue working instrument.

Under your jurisdiction, do you see any justification for the existence of this committee on official languages? Your predecessor mentioned that a Canadian Council on